



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 08.12.2009 L'an deux mille neuf et le quatorze décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mme ESPIÉ.

Absents : Mmes DESFARGES-CARRERE (excusée), CHAILLET, Mrs BALOUP (excusé), DELBES (excusé), Mmes RAHOU (excusée), THUEL (excusée), Mr LE ROCH.

N° 09/158

Secrétaire : Mr BUONGIORNO.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Boudes*

**AFFECTATION DES
RESULTATS 2008 DU
SERVICE DE L'EAU
APRES CORRECTION**

Section d'investissement

Résultat reporté 2007	- 209 184,35 €
Résultat de l'exercice 2008	+ 133 158,80 €
Résultat de clôture	- 76 025,55 €
Solde des restes à réaliser	- 60 058,90 €
Besoin de financement	- 136 084,45 €

Adopté à l'unanimité

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2007	+ 124 028,08 €
Résultat de l'exercice 2008	- 95 206,90 €
Résultat de clôture	+ 28 821,12 €

Au vu des résultats,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation, soit 28 821,12 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement article 1068.

Cette délibération annule et remplace celle en date du 12 mars 2009 n° 09/38.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 12 février 2010
Jacques LASSERRE
Maire,